

LE SYSTÈME TONAL DU GE-VIA (GABON)

Lolke J. Van der Veen

Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Lumière-Lyon 2,
membre du Laboratoire de Phonétique et de Linguistique Africaine (LAPHOLIA)
et membre du LACITO (CNRS).

The *yè-βià* language belongs with five other languages to the B 30 Bantu group and is spoken in only one village situated on the right bank of the river Ngounié, opposite Fougamou, in Gabon. The most interesting characteristic of its tone system is tone spreading: the underlying high and low tones spread to the right. This tone spreading is conditioned by the nature of the following underlying tone. High tone bridges occur on domains defined by spread tones. The apparent absence of spreading and high-lowering observed in certain cases can be explained by the presence of underlying floating tones.

Le *yè-βià* est l'un des six parlars du groupe bantou B 30 et n'est plus parlé que dans un seul village situé sur la rive droite de la Ngounié, en face de Fougamou, au Gabon. Son système tonal se caractérise essentiellement par la propagation à droite des tons sous-jacents. Cette propagation des tons est conditionnée par la nature du ton sous-jacent immédiatement à droite. Des ponts tonals apparaissent sur des domaines définis par des tons hauts propagés. L'absence apparente de propagation et l'abaissement des hauts observés dans certains cas peuvent être expliqués par la présence de tons sous-jacents flottants.

0 INTRODUCTION

L'esquisse que Colette Marchal-Nasse (1979) a proposée de la phonologie et de la morphologie du *ye-tsoyo* ainsi que mes propres travaux sur le *ye-βoβe* (Van der Veen, 1986 et 1987¹) font apparaître que les parlars du groupe B 30 ont connu au moins deux évolutions différentes du point de vue tonal. Le *ye-βoβe*, très innovateur dans sa syntaxe, se montre très conservateur pour ce qui est des tons : les tons du Proto-Bantou y ont des réflexes directs dans l'écrasante majorité des cas et en synchronie les tons sous-jacents ne font l'objet d'aucun déplacement. Quatre schèmes principaux sont attestés pour l'ensemble des lexèmes nominaux : /H/, /B/, /HB/ et /BH/, et deux grandes classes tonales pour les verbes. Ces mêmes classes (quatre pour les noms et deux pour les verbes) se retrouvent en *ye-tsoyo*, mais ici, d'après l'analyse de Marchal-Nasse, les tons sous-jacents, les bas comme les hauts, font l'objet d'un report : ils se déplacent de façon régulière et systématique vers la droite.

J'ai voulu savoir ce qu'il en est du *ye-βià*, un parler en voie de disparition² qui du point de vue lexical se trouve à distance égale entre les deux parlars mentionnés ci-dessus mais qui a été fortement influencé par l'eshira, langue appartenant à un groupe linguistique avoisinant, le B 40. Un court article de Jean Blanchon (1988) sur le *ye-βià* montre à travers un nombre réduit de contextes que le système tonal est toujours en place, mais les données font entrevoir que celui-ci ne livrera pas aussi facilement ses secrets. On retrouve les quatre schèmes pour les noms et les deux grandes classes pour les verbes, mais les tons ne se trouvent pas à leur place du point de vue diachronique. Les choses ne sont donc pas aussi limpides qu'en *ye-βoβe*. Alors le *ye-βià* est-il à rapprocher du *ye-tsoyo*, avec lequel il partage de nombreux traits syntaxiques ? Ou bien possède-t-il un troisième type de système tonal, se rapprochant davantage de celui de l'eshira ?

¹ Le nom pouvi utilisé dans les titres des travaux indiqués désigne l'ethnie plutôt que la langue.

² Le nombre de locuteurs est estimé à une quarantaine !

Lors d'un séjour au Gabon, j'ai pu étudier ce système de plus près en examinant un plus grand nombre de contextes avec plusieurs locuteurs. Je me propose ici de présenter l'essentiel de ce travail et de dégager les grandes lignes du système.

L'analyse se poursuit actuellement. Quelques problèmes mineurs, ne mettant pas en cause les grandes lignes présentées ici, restent à résoudre. Pour des raisons pratiques, je traiterai d'abord des lexèmes nominaux dissyllabiques et des verbes (ainsi que des rapports entre ceux-ci dans l'énoncé). Les autres types de lexèmes nominaux seront discutés ensuite.

1 INVENTAIRE DES RÉALISATIONS TONALES

J'ai relevé les réalisations suivantes : [H], [H̄B] (haut descendant), [B] (bas stable), [B\] (bas tombant), [B̄H] (bas montant). L'apparition de certaines d'entre elles est clairement conditionnée par le contexte. Le ton bas tombant n'apparaît qu'en finale absolue et le ton bas montant ne figure que devant une pause à l'intérieur de l'énoncé. Ils contribuent ainsi à la structuration de l'énoncé. C'est tout ce qui peut être dit pour l'instant à leur sujet. Leur fonctionnement exact ne pourra être élucidé que par une étude de textes.

Les autres réalisations aussi peuvent apparaître devant pause, mais leur apparition n'est pas directement conditionnée par celle-ci. Elles apparaissent aussi ailleurs. Pour ce qui est du ton haut descendant par exemple, il peut également apparaître sur l'avant-dernière syllabe d'un énoncé. C'est d'ailleurs le seul autre endroit où il puisse apparaître. Ceci sera illustré par la suite.

2 ÉTUDE SYNTAGMATIQUE

L'analyse des tons étant assez complexe, elle sera présentée en plusieurs étapes. Les tons des nominaux dissyllabiques et des verbes serviront de point de départ. Ensuite l'analyse sera étendue aux nominaux monosyllabiques, trissyllabiques et ainsi de suite. Je terminerai cet article par une remarque sur les tons des emprunts.

2.1 CONTEXTES ET PROFILS

Seront présentés d'abord les principaux contextes étudiés avec les profils tonals qu'on y relève.

2.1.1 Contextes étudiés pour les noms

Les lexèmes nominaux que j'ai retenus pour cette étude et dont mon expérience des autres langues du groupe me permettait de présumer qu'ils pouvaient être représentatifs des quatre classes tonales habituelles et a priori probables pour les lexèmes dissyllabiques, sont les suivants (précédés de leur marque de classe) :

(1)	/BB/	/mo-βɛya/	'esclave'	/BH/	/mo-ɣɛnda/	'étranger'
		/e-bobe/	'araignée'		/o-papa/	'aile'
		/koso/	'perroquet'		/ŋgando/	'crocodile'
	/HH/	/mo-kwele/	'veuve'	/HB/	/mo-ɣɛtɔ/	'femme'
		/e-kondo/	'carpe'		/ɣe-boto/	'vieillard'
		/tsoso/	'poule'		/mw-ana/	'enfant'
					/kema/	'singe'

Voici les contextes avec les profils observés :

a. en isolation (formes d'élicitation) :

B-BB

Aucune différenciation n'est observée donc.

b. position sujet³ :

B-BB (pour les présumés /BB/, /HH/ et /BH/)

B-BH (pour les présumés /HB/)⁴

c. position complément unique⁵ :

H-BB (/HH/ et /HB/)

B-HB (/BB/)⁶

B-H^{HB} (/BH/)⁷ (H^B = ton haut descendant)

N.B. La finale du verbe porte un ton haut devant des lexèmes à ton radical /H/ dont le préfixe est /Ø-/ ou du type /CS-/ (préfixe non syllabique). Exemples : [nàtòmá mwànà] 'j'envoie un enfant' et [nàpèkà tsòsò] 'je saisis une poule'.

d. position premier complément :

H-HH (/HH/ et /HB/)

H-HB⁸ (/BB/ et /BH/)

N.B. Le premier profil est également possible pour les lexèmes nominaux /BH/, lorsque ceux-ci sont suivis d'un lexème nominal à préfixe /Ø-/ ou de forme CS et à ton radical sous-jacent haut.

e. position deuxième complément :

B-BB (possible pour les quatre types examinés)

B-HB (/BB/)

B-H^B (/BH/)

H-BB (/HH/ et /HB/)

(2) Vue d'ensemble des profils tonaux obtenus dans le cas où deux compléments suivent le verbe.

prem. compl.	deux. compl. /BB/	deux. compl. /BH/	deux. compl. /HH/	deux. compl. /HB/
/HB/ yébótó	èbòbè	òpápà	èkòndò	mòtèmà
/BB/ móbéyà ⁸	èbòbè	òpápà	èkòndò	mòtèmà
/HH/ mókwélé	ébóbè	ópápà	ékòndò	mótèmà
/BH/ móyénda ⁸	èbóbè	òpápà	ékòndò	mótèmà

f. syntagme complétif (N₁ nominatif d'accord + connectif N₂):

(3)	N ₁ = /HB/	N ₁ = /BB/
sg.	[mòyètò à yèbòtò]	sg. [mòbèyà à yèbòtò]
pl.	[wàyètò wà yèbòtò]	pl. [wàbèyà wà yèbòtò]

³ Cette position ne concerne que les nominaux et pas les préfixes pronominaux sujets.

⁴ Chez certains locuteurs on relève dans cette position les profils suivants : B-HB pour /HB/ et B-BH pour /B/, /BH/ et /H/. Ce sont ces derniers profils qu'on trouve dans Blanchon (1988).

⁵ Voir aussi le corpus présenté sous §1.2.

⁶ Le ton du préfixe nominal est haut si celui-ci est précédé d'un autre haut en surface. Ex. [àmátómá móbéyà] 'il vient d'envoyer un esclave'.

⁷ Le ton du préfixe nominal est haut si celui-ci est précédé d'un autre haut en surface. Ce profil est également relevé pour le ye-tsɔɔ dans exactement la même position (voir Marchal-Nasse (1979), annexe des énoncés dont l'analyse pose des problèmes).

⁸ Le ton du préfixe nominal se réalise bas si celui-ci est précédé en surface d'un autre bas, et haut si le préfixe nominal est précédé d'un autre haut phonétique.

	N ₁ = /HH/		N ₁ = /BH/
sg.	[mòkwèlè á yèbòtò]	sg.	[mòyèndà á yèbòtò]
pl.	[wàkwèlè wà yèbòtò]	pl.	[wàyèndà wà yèbòtò]

On constate que le ton du morphème connectif est bas s'il est précédé d'une base /HB/ ou /BB/, et haut s'il est précédé d'une base /HH/ ou /BH/. Le ton qui se réalise sur le connectif est donc identique au ton sous-jacent de la finale des noms. La tonalité des noms en position de complété (N₁) est ici identique à celle attestée en position sujet, mais dès que le syntagme complétif se trouve en position de premier ou de deuxième complément, la tonalité change en fonction de ces contextes. Ceci est illustré par l'exemple suivant :

(4) [àmátóméá móyétó à yèbòtó sé mwànà]

'il vient d'envoyer un enfant à la femme du vieillard'

On obtient les mêmes profils tonals pour N₂ si on remplace le nom /ye-boto/ par des représentants de chacun des trois autres types présumés, pourvu que ceux-ci aient la même structure morphologique (lexème dissyllabique précédé d'un préfixe syllabique).

Si un nom à préfixe /Ø-/ ou non syllabique et à ton radical /H/ occupe cette dernière position, les tons se comportent de la manière suivante :

	N ₁ = /HB/		N ₁ = /BB/
sg.	[kèmá à mwànà]	sg.	[kòsò à mwànà]
pl.	[kèmá djá mwànà]	pl.	[kòsò djá mwànà]
	N ₁ = /HH/		N ₁ = /BH/
sg.	[tsòsò á mwànà]	sg.	[ɲgàndò á mwànà]
pl.	[tsòsò djá mwànà]	pl.	[ɲgàndò djá mwànà]

Si par contre le ton radical de N₂ est /B/, on observe :

(6) sg.	[mwàná à kòsò]	sg.	[mwàná à ɲgàndò]
pl.	[wàná wà kòsò]	pl.	[wàná wà ɲgàndò]

g. dans le cadre [jòpé:—e:] 'voici les—' :

B-BB (/BB/)

B-HB (/HB/)

B-BH (/BH/ et /HH/)

Ce contexte qui semble être le seul où le profil B-HB apparaisse est très intéressant mais devra être étudié à part pour au moins deux raisons :

-tonalité moyenne plus élevée que dans les autres contextes ;

-similitudes avec les nominaux en apposition (pas traités ici).

Nécessitant de plus amples investigations, cette étude sera faite ultérieurement.

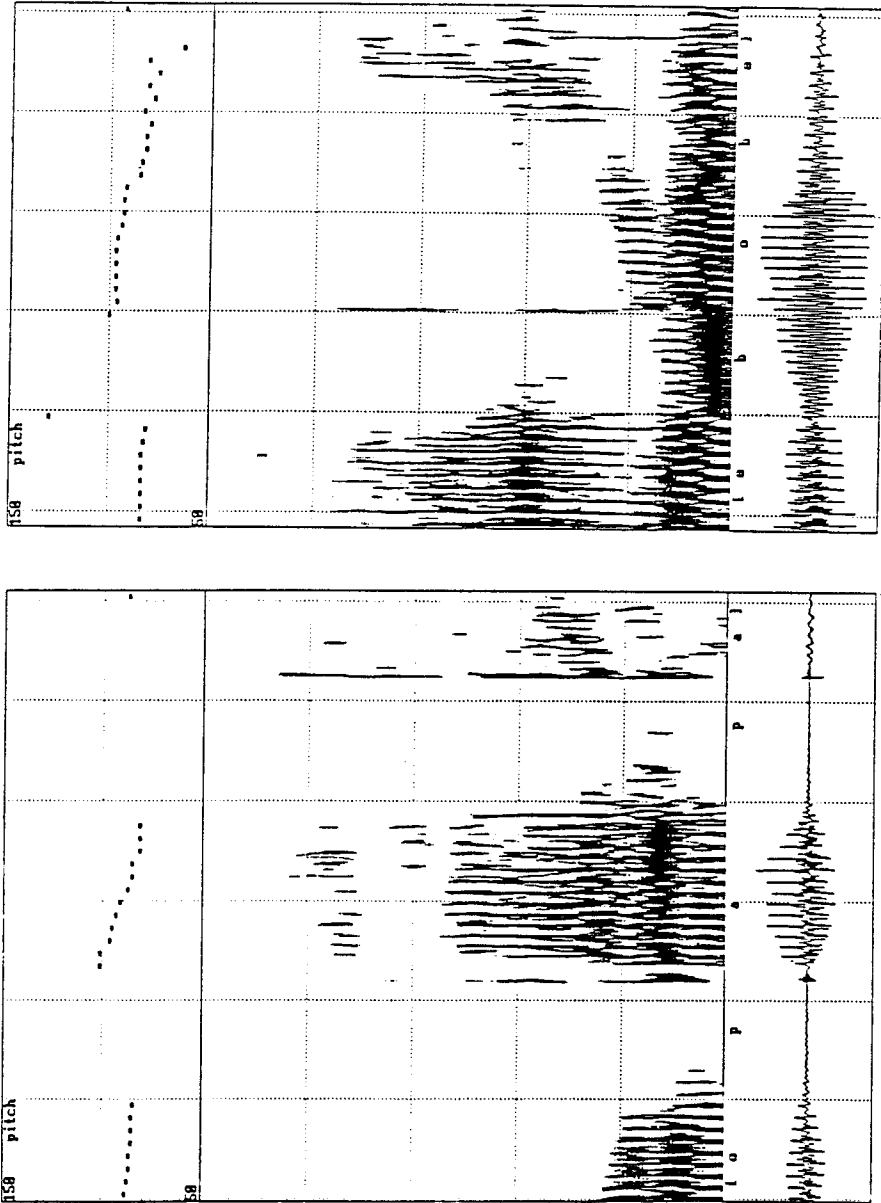


Figure 1. Les courbes mélodiques présentées ci-dessus illustrent la différence entre une séquence (B)-H̄B ([ɔpâpâ] 'aile') et une séquence (B)-HB ([èbóbè] 'araignée') attestées toutes les deux en fin d'énoncé.

- (7) Tableau récapitulatif des profils tonaux attestés dans les contextes autres que ceux indiqués dans (2) et celui du syntagme complétif.

contextes schèmes	isolation	position sujet	compl. unique	joβee — ee
/HB/	B-BB	B-BH	H-BB	B-HB
/HH/	B-BB	B-BB	H-BB	B-BH
/BB/	B-BB	B-BB	B-HB	B-BB
/BH/	B-BB	B-BB	B-H̄BB	B-BH

2.1.2 Contextes étudiés pour les verbes

Pour ce qui est des verbes, j'ai examiné les contextes suivants :

- a. verbes à l'infinitif (c'est-à-dire des bases verbales précédées du préfixe nominal e- de classe 5) en isolation :

B-BB (cf. les noms en isolation).

- b. verbes à l'infinitif comme complément de verbe :

H-BB (verbes présumés /H/ tels que /e-yena/ 'danser'⁹)

B-H̄BB (verbes présumés /B/, comme /e-suma/ 'descendre')

- (8) [àtòndò éyènà] 'il aime danser'
[àtòndò èsùmà] 'il aime descendre'

Ceci rappelle ce qui s'observe pour les noms /HH/, /HB/ et /BH/ en position de complément unique.

- c. bases verbales précédées d'un morphème de temps, d'aspect, de négation ou de personne. Voir le corpus présenté sous §2.2. A titre d'exemple :

- (9) morphème de l'imminent

[àmáyènà] 'il vient de danser'

[àmàsùmà] 'il vient de descendre'

2.2 REMARQUES PRELIMINAIRES ET OBSERVATIONS

Les contextes présentés ci-dessus permettent de faire quelques remarques préliminaires :

- a. Les réalisations tonales varient selon les contextes. Y a-t-il un conditionnement grammatical ou cette variation est-elle liée à un système de déplacement tonal ?
- b. Les lexèmes nominaux dissyllabiques se répartissent en quatre grandes classes (/HH/, /BB/, /HB/ et /BH/) et les radicaux verbaux en deux (/H/ et /B/).
- c. Quant aux lexèmes nominaux, aucun des contextes étudiés ne permet à lui seul de différencier les quatre schèmes sous-jacents. Il faut au moins deux contextes, par exemple b+c (position sujet et position complément unique), pour vérifier leur existence.
- d. Les ressemblances entre verbes et noms observés dans certains contextes amènent à penser qu'au moins pour le deuxième type de verbe (/e-suma/ 'descendre'), la finale est sous-jacent haute.

⁹ Verbe à radical sous-jacent haut dans les langues voisines.

Le corpus suivant ainsi que les contextes présentés sous §2.1.1 serviront maintenant de point de départ pour décrire plus en détail le comportement des tons du ge-βia. Pour les types tonals présumés des nominaux utilisés, voir §2.1.1. Pour ce qui est des verbes utilisés, le verbe 'envoyer' se comporte comme ayant un ton radical sous-jacent haut et le verbe 'saisir' comme ayant un ton radical sous-jacent bas.

- | | | | |
|------|----|---------------------------|--|
| (10) | a. | [wátómá mójètò] | 'ils envoient une femme' |
| | b. | [wátómá mwànà] | 'ils envoient un enfant' |
| (11) | a. | [wátómá mòβéyà] | 'ils envoient un esclave' |
| | b. | [wátómá kósò] | 'ils envoient un perroquet' |
| (12) | a. | [wátómá mókwèlè] | 'ils envoient une veuve' |
| | b. | [wátómá tsòsò] | 'ils envoient une poule' |
| (13) | a. | [wátómá mòyèndà] | 'ils envoient un étranger' |
| | b. | [wátómá ηgândò] | 'ils envoient un crocodile' |
| (14) | a. | [àtòmá mójètò] | 'il envoie une femme' |
| | b. | [àtòmá mwànà] | 'il envoie un enfant' |
| (15) | a. | [àtòmá mòβéyà] | 'il envoie un esclave' |
| | b. | [àtòmá kósò] | 'il envoie un perroquet' |
| (16) | a. | [àtòmá mókwèlè] | 'il envoie une veuve' |
| | b. | [àtòmá tsòsò] | 'il envoie une poule' |
| (17) | a. | [àtòmá mòyèndà] | 'il envoie un étranger' |
| | b. | [àtòmá ηgândò] | 'il envoie un crocodile' |
| (18) | a. | [wàpéká mójètò] | 'ils saisissent une femme' |
| | b. | [wàpéká mwànà] | 'ils saisissent un enfant' |
| (19) | a. | [wàpéká mòβéyà] | 'ils saisissent un esclave' |
| | b. | [wàpéká kósò] | 'ils saisissent un perroquet' |
| (20) | a. | [wàpéká mókwèlè] | 'ils saisissent une veuve' |
| | b. | [wàpéká tsòsò] | 'ils saisissent une poule' |
| (21) | a. | [wàpéká mòyèndà] | 'ils saisissent un étranger' |
| | b. | [wàpéká ηgândò] | 'ils saisissent un crocodile' |
| (22) | a. | [àpèkà mójètò] | 'il saisit une femme' |
| | b. | [àpèkà mwànà] | 'il saisit un enfant' |
| (23) | a. | [àpèkà mòβéyà] | 'il saisit un esclave' |
| | b. | [àpèkà kósò] | 'il saisit un perroquet' |
| (24) | a. | [àpèkà mókwèlè] | 'il saisit une veuve' |
| | b. | [àpèkà tsòsò] | 'il saisit une poule' |
| (25) | a. | [àpèkà mòyèndà] | 'il saisit un étranger' |
| | b. | [àpèkà ηgândò] | 'il saisit un crocodile' |
| (26) | | [àtòmá mókwélé ná mòβéyà] | 'il envoie une veuve et un esclave' |
| (27) | | [àpèkí mòyètò ná kòsò] | 'il a saisi une femme et un perroquet' |

- (28) a. [àmàpèkà kósò] 'il a saisi un perroquet'
 b. [àmàpékà kósò] 'il vient de saisir un perroquet'
- (29) a. [wàmàpékà kósò] 'ils ont saisi un perroquet'
 b. [wámàpékà kósò] 'ils viennent de saisir, etc.'
- (30) a. [àsàpékà kósò] 'il ne saisit pas, etc.'
 b. [wàsàpékà kósò] 'ils ne saisissent pas, etc.'
- (31) a. [àkòpékà kósò] 'il est en train de saisir, etc.'
 b. [wàkòpékà kósò] 'ils sont en train de saisir, etc.'
- (32) a. [àṅgápèkà kósò] 'il saisira, etc.'
 b. [wàṅgápèkà kósò] 'ils saisiront, etc.'
- (33) a. [ànìpèkèà kósò] 'il me saisit, etc.'
 b. [wànìpèkèà kósò] 'ils me saisissent, etc.'
- (34) [àpèkí kòsò] 'il a saisi etc. (récemment)'
- (35) [ònàkápèkà kósò] 'tu ne dois pas saisir, etc.'
- (36) [mòyètó àmàpèkèdjà] 'une femme a fait saisir'
- (37) [mòβèyà àmàpèkèdjà] 'un esclave a fait saisir'
- (38) [mòkwèlè àmàpèkèdjà] 'une veuve a fait saisir'
- (39) [mòyèndà àmàpèkèdjà] 'un étranger a fait saisir'

Abstraction faite d'un certain nombre d'abaissements se produisant en fin d'énoncé et quelques autres particularités décrits ci-après, les exemples du corpus font apparaître de façon générale que les tons sous-jacents (les hauts et probablement aussi les bas) *se propagent* ou *se déplacent à droite* s'ils sont suivis d'un ton sous-jacent bas. Autrement dit, les tons se recopient sur la (les) syllabe(s) suivante(s), à condition que celle(s)-ci ai(en)t une tonalité structurelle basse. Dans la grande majorité des exemples, un /H/ venant du verbe prédicat¹⁰ se propage sur le nom qui se trouve en position de complément. A titre d'exemple :

- (40) [wátómá móyètò] 'ils envoient une femme' (10a)
 [wátómá móβéyà] 'ils envoient un esclave' (11a)
 [wátómá mòkwèlè] 'ils envoient une veuve' (12a)
 [wátómá móyèndà] 'ils envoient un étranger' (13a)

Des exemples (18) à (25) nous pouvons conclure que les verbes à ton radical /B/ ont également une finale sous-jacent haute, qui, si cela est possible, se propage ou se reporte sur le mot suivant :

- (41) [àpèkà kósò] 'il saisit un perroquet' (23b)

Le même type de propagation se produit lorsque le nom en position de deuxième complément est précédé d'un autre nom (en position de premier complément) et que ce dernier a une finale sous-jacent haute. Voir §2.1.1, (2).

Les exemples font également apparaître que tout ton sous-jacent ne pouvant se propager (à cause de la présence d'un /H/ immédiatement à droite) se réalise directement sur sa *propre syllabe*. Voir les exemples de (10) à (13) où le /H/ du préfixe verbal sujet ne pouvant se propager à cause de la présence d'un /H/ immédiatement à

¹⁰ La finale du verbe n'est pas toujours /H/ comme l'indique l'énoncé [tsiéná òtàngò] 'je n'ai pas vu le compte'.

droite se réalise directement sur sa propre syllabe, et les exemples (22b) et (24b) où le /H/ de la finale du verbe 'saisir' ne peut se propager à cause du /H/ de /mw-ânà/ et du /H/ de /tsósó/.

On observe ensuite ((14) à (21) en particulier) que seul le dernier d'une série de hauts reste après un ton sous-jacent bas (par exemple le ton bas du préfixe /à-/ ou en tête d'énoncé (ou plus généralement après une pause importante). Les autres hauts s'abaissent systématiquement. Exemples :

- (42) [àtòmà mòβéyà] 'il envoie un esclave' (15a)
 [àpèkà mòβéyà] 'il saisit un esclave' (23a)

D'autres abaissements se produisent, à savoir en fin d'énoncé et en position sujet. En position de fin d'énoncé tout haut sous-jacent sera systématiquement abaissé. Ceci est illustré par des exemples tels que :

- (43) [wátómá mókwlè] 'ils envoient une veuve' (12a)
 [wátómá tsòsò] 'ils envoient une poule' (12b)
 [wátómá ŋgândò] 'ils envoient un crocodile' (13b)
 [wátòmà] 'ils envoient'

La position de fin d'énoncé est la seule position où un ton *haut descendant* peut apparaître, particularité propre à la voyelle de la *pénultième* pour les bases /BH/ comme le montrent les exemples suivants :

- (44) [àmàpèkà] 'il vient de saisir'
 [àmàpèkèdjà] 'il vient de faire saisir'¹¹

En position sujet (voir les exemples (36) à (39)), tout /H/ sera abaissé sauf les hauts radicaux (donc pour les bases nominales à tonalité /HB/). Ces derniers se reporteront sur la voyelle finale du nominal. Ces phénomènes d'abaissement montrent entre autres que les tons fonctionnent en bloc et qu'il est plus exact de raisonner en termes de schèmes. J'y reviendrai plus bas (§2.3).

Pour la position sujet on relève une autre particularité : entre le nominal sujet et le verbe prédicat il existe une sorte d'IMPERMÉABILITÉ TONALE. En d'autres termes : aucun ton du nominal sujet ne se propage sur le verbe, même si le nominal a une finale sous-jacent haute et le préfixe verbal est structurellement bas. Que se passe-t-il ici ? La présence d'un ton bas flottant entre le sujet et le prédicat abaissant tout haut précédent (sauf les hauts radicaux qui s'en trouvent séparés par un bas) pourrait fournir une explication de ce qui se produit dans cette position. A ce propos il est intéressant de noter que Marchal-Nasse (1979) signale qu'en ye-tsyo le verbe conjugué doit être analysé comme étant généralement précédé d'un ton bas flottant.

La PORTÉE de la propagation n'est pas illimitée. Les exemples le montrent clairement. Elle s'arrête dès que le ton qui se propage rencontre un ton sous-jacent haut (exemples (10) et (12) où le haut venant de gauche ne se propage pas plus loin que la voyelle préfixale). De plus, elle ne se fera jamais au-delà de la voyelle radicale de l'unité lexicale suivante (exemples (11), (15), etc. où le /H/ venant du verbe se propage jusqu'à la voyelle radicale du nom complément). Pour les bases nominales à tonalité /HB/, le haut ne se propage jamais au-delà de la finale (exemple (27) où le /H/ de la base /-yétò/ ne se propage pas jusqu'au mot suivant bien que celui-ci soit sous-jacent bas comme le montre l'exemple (26)).¹² Une

¹¹ Pour des raisons qui apparaîtront plus bas, la tonalité sous-jacente du marqueur de l'imminent /-ma-/ doit être posée comme étant haute.

¹² Voir la section §2.3, où je propose une explication pour ce problème de limites.

deuxième frontière de mot s'avère constituer une autre limite (exemple (26) où le /H/ du lexème /-kwélé/ ne se propage pas plus loin que la voyelle de la particule /nà/).

De nombreux exemples mettent en évidence la formation de PONTS TONALS pour les bases à ton radical /H/. Ceux-ci s'expliquent par la propagation d'un ou de plusieurs tons hauts. Leur apparition est mieux illustrée encore par les deux énoncés suivants, le premier comportant un plateau de tons hauts ou pont tonal (souligné) et le second pas :

- (45) [wàmátómédjá móbéyà] 'ils ont fait envoyer un esclave'
 [wàmàpékèdjà mòbéyà] 'ils ont fait saisir un esclave'¹³

L'exemple (27) et bon nombre d'exemples de (30) à (35) font apparaître d'autres particularités. On y relève des abaissements inattendus ainsi que parfois l'absence de propagation. Les exemples (30a) et (31a) nous apprennent que la tonalité propre des marques /-sa-/ et /-ko-/ est haute. Ce ton haut se propage à droite et seul le dernier reste, comme prévu (*supra*). Mais comment expliquer l'abaissement du ton haut de la marque de personne sujet (/wá-/) dans les exemples (30b) et (31b) ? Cet abaissement a également lieu devant la marque du futur et devant le préfixe objet. Et comment expliquer le non-déplacement du ton haut de cette dernière marque de (33) ? La marque du futur /-ŋga-/ peut nous fournir des éléments de réponse. Dans les parlers ɣe-tsɔɔɔ et ɣe-βoβe, appartenant tous les deux au groupe B 30, la voyelle de cette marque porte un ton bas et la marque elle-même est précédée d'un ton haut flottant (voir Marchal-Nasse 1979 et Van der Veen 1991). Nous avons déjà vu que les abaissements qui se produisent en position de sujet sont vraisemblablement dus à la présence de tons flottants. Tout donne à penser que la marque du futur a la même tonalité sous-jacente et que l'abaissement du ton haut de la marque /wá-/ devant cette marque peut également s'expliquer par la présence d'un ton flottant. Après avoir abaissé le ton haut en question, ce ton haut flottant se reporte sur la voyelle de la marque et ne va pas plus loin (propagation restreinte, caractéristique des présumés tons flottants). Adoptant l'hypothèse des tons flottants, je propose l'analyse suivante des formes figurant dans les exemples (30) à (35) :

- (46) /-sá-/¹⁴ marque de négation
 /-kó-/ marque du duratif
 /-ŋgà-/ marque du futur
 /-ní-/¹⁵ marque du pronom objet (1sg)
 /-ì-/¹⁶ marque du passé récent
 /(-ná)-kà-/ marque de l'impératif négatif

Les tons flottants auxquels je fais appel pour l'analyse de ce système tonal ont donc deux particularités bien précises :

- a. qu'ils soient hauts ou qu'ils soient bas, ils abaissent tout /H/ les précédant immédiatement (ou éventuellement aussi à distance, voir §2.3) ;

¹³ Pour des raisons qui apparaîtront plus bas, la tonalité de la marque du passé éloigné /-ma-/ doit être posée comme étant basse.

¹⁴ Le même type d'abaissement se produit devant cette marque en i-nzebi de Lebamba décrit par Marchal-Nasse (1989). Elle parle de règle de réaménagement tonal (RAT4) : pp. 210, 418 et 463.

¹⁵ La représentation tonale des marques pronominales d'objet (identique pour toutes les formes attestées) pose quelques problèmes. La tonalité indiquée ci-dessus est celle qu'on trouve après un ton sous-jacent haut. Les marques se comportent dans ce cas comme la marque du futur. Mais après un ton sous-jacent bas la tonalité est différente : elle est haute. Les deux représentations tonales sont donc en distribution complémentaire.

¹⁶ Cette forme peut éventuellement être analysée comme une post-finale. Dans ce cas, le haut flottant provient de la finale qui, devant la voyelle de la post-finale, est devenue Ø.

b. ils se reportent sur la voyelle se trouvant immédiatement à leur droite et ne se propagent jamais au-delà de cette voyelle.

Restent enfin à décrire les particularités tonales du SYNTAGME COMPLÉTIF (voir section §2.1.1 f). On relève tout d'abord des abaissements pour N₁, comparables à ceux décrits pour la position sujet. Dans certains cas (lorsque le connectif se trouve précédé d'un préfixe pronominal de classe 1 ou 9 : /ò-/ ou /è-/ , formes souvent réduites à zéro), un haut venant de N₁ peut se reporter sur la voyelle du connectif. Ceci montre que le ton du connectif est sous-jacent bas. Sinon le report serait exclu. D'où vient alors le ton haut qu'on observe tantôt sur le connectif lui-même, tantôt sur la voyelle préfixale de N₂ ? Il ne peut venir que des préfixes pronominaux autres que ceux mentionnés ci-dessus. Ayant une structure (C)V, leur ton haut se reporte sur la voyelle du morphème relateur avant que la voyelle du préfixe pronominal ne disparaisse ou ne se semivocalise : CV + à → Cá ou CSá. C'est dans ces cas précis qu'on observe aussi des abaissements pour N₁ avec impossibilité de report. Ces abaissements sont curieux car un /H/ devrait normalement se réaliser directement sur sa propre syllabe devant un autre /H/, ici devant le /H/ du préfixe pronominal (cf. (14b)). Faut-il une fois de plus soupçonner la présence d'un ton flottant, apparaissant quelque part au cours de la dérivation ? J'y reviendrai plus bas. Une dernière remarque reste à faire. Le ton haut du préfixe pronominal reporté sur la voyelle du connectif peut se reporter (ou se propager) sur le mot suivant. Seulement, il n'ira jamais au-delà de la voyelle du préfixe nominal.¹⁷ Ceci indique qu'il existe une limite quantitative pour la propagation, à savoir un maximum de deux pas. Cette limite n'est pas une limite théorique, elle ressort tout simplement des données.

Les observations précédentes permettent de dresser un premier bilan avant de passer à l'analyse proprement dite :

- a. Les tons se propagent en $\gamma\epsilon\text{-}\beta\text{ia}$. Mais cette propagation est CONDITIONNÉE par la nature du ton sous-jacent immédiatement à leur droite. La propagation ne peut avoir lieu que si le ton sous-jacent suivant est bas. Après un /B/ ou après pause majeure (initiale d'énoncé), seul le dernier d'une série de hauts est maintenu. Si la propagation ne peut se faire, le ton sous-jacent se réalise directement sur sa voyelle.
- b. La propagation connaît un certain nombre de LIMITES bien définies. Elle s'arrête dès que le ton qui se propage rencontre un /H/. Toutefois un ton qui se propage n'ira jamais au-delà de la voyelle radicale de l'unité lexicale suivante, ni au-delà d'une seconde frontière de mot. Pour les bases /HB/ le /H/ ne se propage jamais au-delà de la voyelle finale. Ces restrictions paraissent toutes subordonnées à une restriction quantitative de deux pas.
- c. Des PONTS TONALS se forment pour les bases à ton radical haut. Ceux-ci résultent de la propagation de /H/.
- d. Des ABAISSEMENTS se produisent en finale et aussi dans d'autres types de contextes. Dans ces derniers cas, les abaissements observés peuvent s'expliquer par la présence d'un ton sous-jacent flottant.
- e. Les TONS SOUS-JACENTS FLOTTANTS ne peuvent se reporter que sur la voyelle suivante (propagation/report limité à un pas).

¹⁷ Si le préfixe nominal a la forme /Ø-/, le ton se placera sur la première voyelle qu'il rencontre, à condition que la tonalité de cette dernière soit basse bien sûr.

2.3 ANALYSE

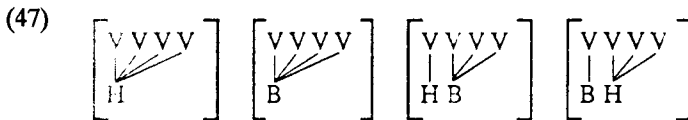
Je présenterai ici une analyse plus approfondie des règles tonales du $\gamma\epsilon$ - β ia dans la perspective de la phonologie non linéaire telle qu'elle se trouve définie dans Goldsmith (1990). Comme dans un certain nombre de cas les règles décrites ci-après font appel au contexte morphologique et syntaxique, je me servirai, au niveau de la formalisation, des crochets utilisés en phonologie lexicale (cf. Pulleyblank 1986), même si leur utilisation introduit une certaine lourdeur dans la présentation.

2.3.1 Les tons au niveau lexical

Les tons du $\gamma\epsilon$ - β ia, considérés ici comme des AUTOSEGMENTS, s'associent de gauche à droite. Ils ne peuvent s'associer qu'à des voyelles. Certains tons sont marqués comme inertes dans le lexique¹⁸ (voir §2.3.3) : ils n'interviennent que plus tard dans la dérivation.

Chaque voyelle, à l'exception de celle qui se trouve être le noyau de la pénultième (voir §2.3.5), ne doit s'associer qu'à un seul ton (nombre minimal et maximal à la fois). Si au cours de la dérivation le maximum est dépassé, le ton associé par règle sera maintenu et le ton bas sous-jacent à la voyelle concernée sera soit automatiquement dissocié et supprimé soit dissocié et réassocié (ou supprimé) ultérieurement, pour que la condition de bonne formation (well-formedness condition ou WFC) soit remplie à nouveau. Si par application des règles le minimum n'est plus atteint, la langue fera appel à d'autres stratégies de réparation (voir §2.3.4). Cette contrainte lexicale propre au $\gamma\epsilon$ - β ia constitue à la fois une stratégie d'évitement de tons modulés et une stratégie d'évitement de failles tonales.

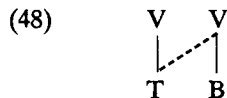
Un seul ton par contre peut s'associer à plusieurs voyelles.¹⁹ Voici quelques cas de figure d'associations multiples :



Les données dont je dispose actuellement font penser que le nombre maximal de voyelles auxquelles un ton peut s'associer s'élève à cinq.

2.3.2 La propagation

Un ton sous-jacent /T/²⁰ ne se propagera à droite que s'il est immédiatement suivi d'un ton sous-jacent bas :



Une précision doit être fournie concernant tout /H/ qui se propage. Si le /H/ est précédé d'un /B/ ou d'une pause majeure (frontière de début d'énoncé symbolisée par le signe #), celui-ci se dissocie :

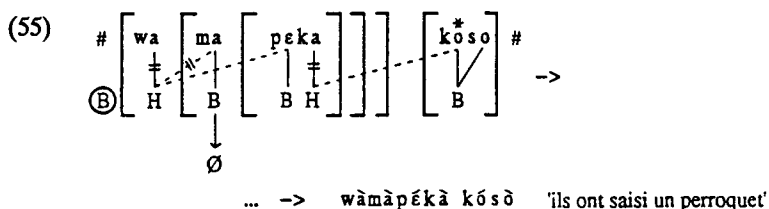
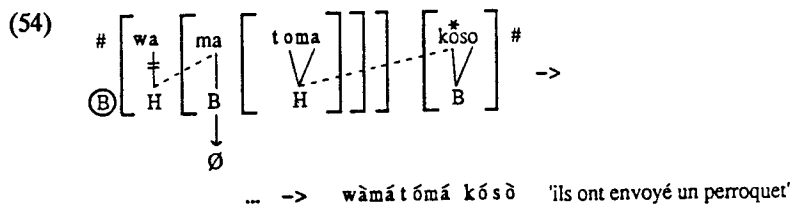
¹⁸ Goldsmith (1990:27).

¹⁹ Le fonctionnement en bloc des tons hauts de la base verbale ou des suffixes verbaux, mis en évidence par des énoncés tels que [àmátómédjá kósò] 'il vient de faire envoyer un perroquet', [àmátómédjà kósò] 'il a fait envoyer un perroquet (il y a longtemps)' et [àmápékédjá kósò] 'il vient de faire saisir un perroquet' ainsi que par la règle d'abaissement formulée plus bas (on n'a pas *[àmátómà] mais [àmátómà]), et l'impossibilité d'avoir des formes telle que *[àmátómá tsòsò] où un ton /H/ radical se réaliserait haut devant le /H/ de la finale (ce qui serait le comportement normal s'il y avait deux tons /H/ successifs), m'amènent à opter pour ce type de traitement.

²⁰ J'assumerai ici qu'en règle générale les sous-jacents bas se propagent de la même façon que les sous-jacents hauts, bien que ceci soit extrêmement difficile, voire impossible à prouver pour le moment.

En règle générale tout ton sous-jacent ne pouvant s'associer sera supprimé en fin de dérivation.

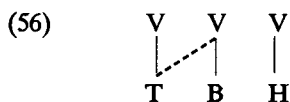
Les exemples suivants montrent en quoi le maintien provisoire de certains /B/ est important :



Dans ces deux exemples il y a des hauts qui se propagent. Mais on n'observe pas les mêmes effets. Le /H/ de la finale du verbe /-péka/ se comporte comme si un /B/ le précédait : il se propage sur la voyelle radicale du lexème suivant et est dissocié de sa voyelle de départ. Il n'y a pas de pont tonal. Le /B/ de /-péka/ s'associera ensuite à la voyelle de la finale, privée de spécification tonale, (WFC_{min}, voir plus bas) et, au stade suivant, se dissociera de sa voyelle de départ (WFC_{max}). Le /H/ du verbe /-toma/ se comporte par contre comme si un autre /H/ le précédait : il se propage et ne se dissocie pas. Un pont tonal apparaît. La suppression automatique des /B/ préfixaux et le maintien (provisoire) des /B/ radicaux permettent d'expliquer ces différences de comportement.

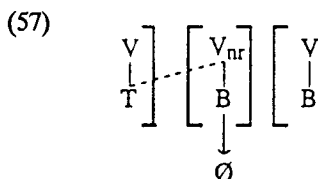
En principe les /B/ maintenus marquent la limite d'une propagation. Mais cette dernière peut également être déterminée par d'autres facteurs plus ou moins indépendants les uns des autres :

a. La présence d'un /H/ à droite :



Voir les exemples (10a) et (12a) et l'exemple (54) présenté ci-dessus.

b. La présence d'une seconde frontière de mot :

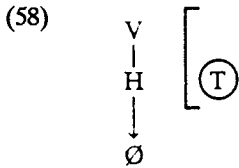


Voir l'exemple (26) et l'exemple (67) présenté sous §2.3.4.²³

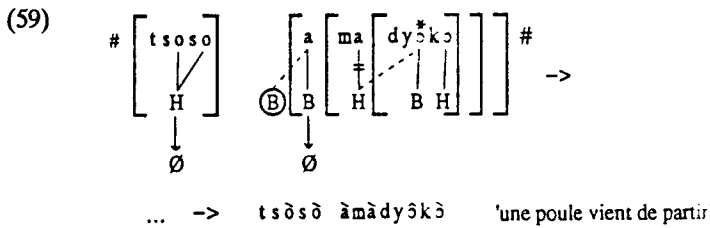
c. Le nombre de pas maximalement admis, à savoir deux. Cf. les syntagmes complétifs (§2.3.3).

2.3.3 Les tons flottants

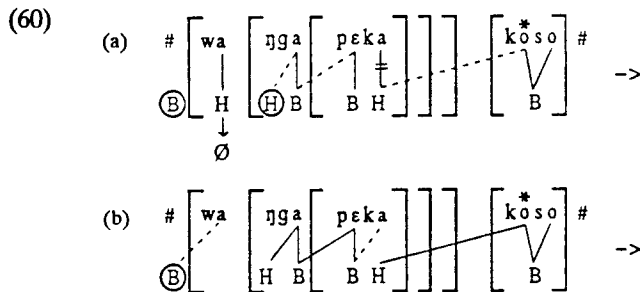
Il existe plusieurs raisons de croire que le ge-via possède des tons structurels flottants, spécifiés lexicalement. Mon analyse y fait appel pour expliquer un certain nombre de particularités propres à la position sujet, aux marques grammaticales de la négation, du duratif, du futur, du passé récent, aux pronoms personnels objets et au syntagme complétif. Leur première particularité est de dissocier et de supprimer un /H/ précédent :



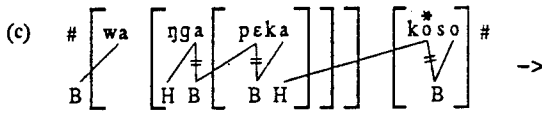
Cette règle de suppression s'appliquera lors de la propagation, dès que le contexte l'exigera. Ceci est le cas dans l'exemple suivant :



La deuxième particularité des tons flottants est qu'ils ne peuvent s'associer qu'à la voyelle se trouvant immédiatement à leur droite : ils ne se déplaceront pas plus loin. Ceci s'explique par le maintien provisoire du /B/ de la voyelle adjacente. Voici un exemple de dérivation contenant la marque du futur. La dérivation s'y fait en trois étapes : propagations (60a) et stratégies de réparation (60b) et (60c).

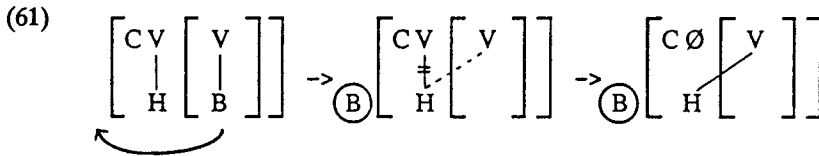


²³ Des exemples tels que /tá òpèkà kòsò/ 'si tu saisis un perroquet' (où le haut sous-jacent de la particule /tá/ se propage sur la marque du sujet sans aller plus loin) et /mbòrà énwà nzèyè/ 'l'endroit où boit la panthère' (où le /H/ de /mbòrà/ ne se propage pas plus loin que la marque du sujet) montrent que la marque pronominale sujet (MPs) est probablement à réinterpréter comme un élément PROCLITIQUE, détaché du verbe, donc comme [MPs] [base verbale] et non pas comme [MPs][base verbale]]. J'y reviendrai dans une étude ultérieure.

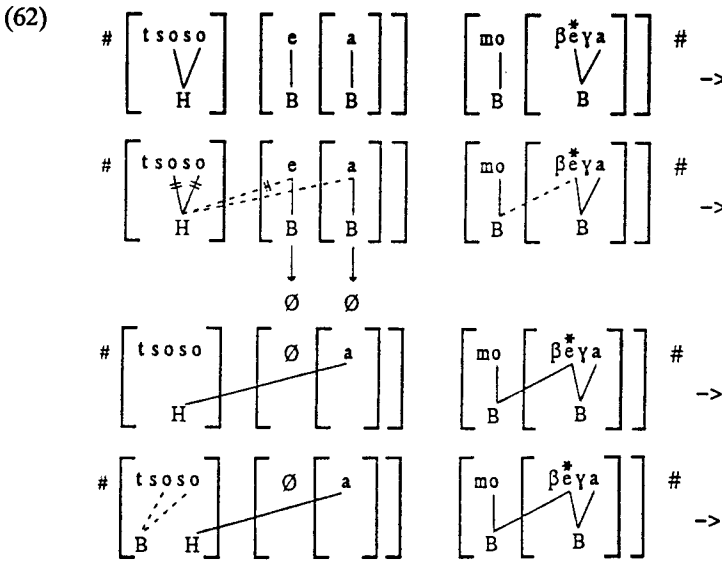


wà ngá pèkà kòsò 'ils saisiront un perroquet'

Le comportement des tons est plus complexe à l'intérieur du SYNTAGME COMPLÉTIF, au moins pour ce qui est des formes d'élicitation. Dans ce contexte spécifique les abaissments observés pour N1 font penser à la présence d'un ton flottant situé entre N1 et le morphème connectif. Mais comme les abaissments ne se produisent pas toujours (*supra*), la question se pose de savoir où intervient ce ton flottant. Je propose l'analyse suivante de la construction *indice pronominal + connectif*²⁴ :



Au lieu de la suppression de la voyelle de l'indice pronominal on peut aussi avoir une semivocalisation de cette voyelle. C'est le cas des voyelles préfixales fermées et des voyelles préfixales mi-fermées, à condition que ces dernières soient précédées d'une consonne. Selon cette analyse, le /B/ du connectif se déplace jusque devant le préfixe pronominal et devient ainsi flottant. Cette règle s'applique avant les règles de propagation. Ce déplacement paraît lié à la rencontre de deux voyelles ((C)V+V) ainsi qu'aux processus de réduction que cette rencontre va déclencher. Les deux dérivations suivantes²⁵ montrent dans quel contexte la règle de déplacement s'applique :

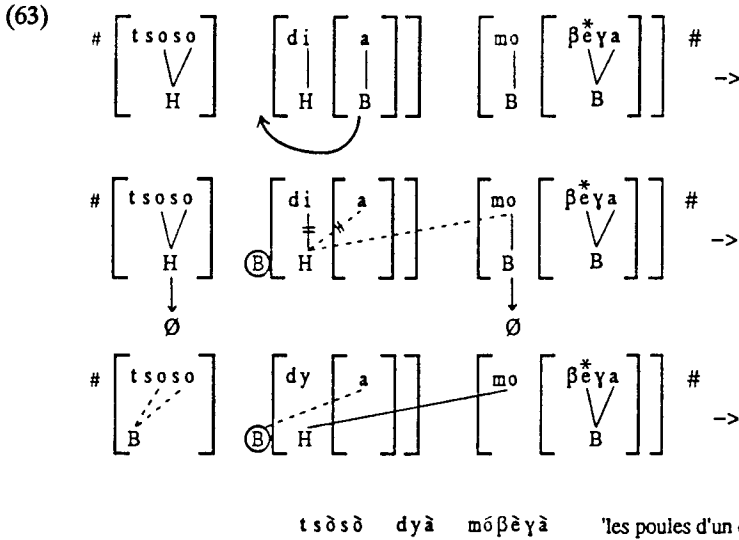


... -> tsòsò á mòβèɣà 'la poule d'un esclave'

24 A l'exception des constructions comprenant les indices pronominaux de classe 1 et de classe 9, ces derniers étant sous-jacent bas.

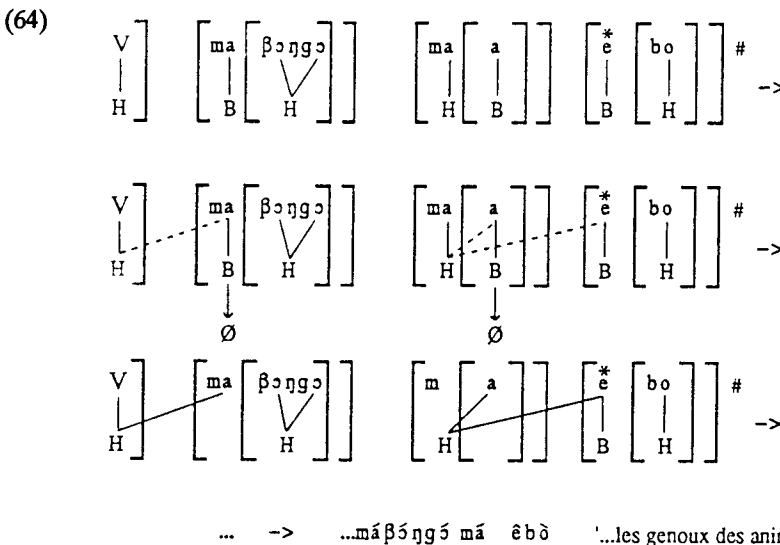
25 L'analyse conduit à une parenthésisation différente de celle qu'on propose habituellement pour ce genre de construction : [N₁] [pp+connectif] [N₂] plutôt que [[N₁][pp+connectif][N₂]]. Ceci n'est pas sans intérêt pour l'étude des structures morpho-syntaxiques.

Dans l'exemple précédent la règle de déplacement ne peut s'appliquer, puisque les conditions ne sont pas remplies. Elle peut s'appliquer par contre dans la construction suivante :



Cette règle ne s'applique donc que pour les formes d'élicitation (formes prises en isolation) et probablement pas dans les autres contextes, comme le montre l'exemple suivant où le syntagme complétif se trouve en position de complément du verbe. Le ton haut sur le connectif exclut la présence d'un ton bas flottant.

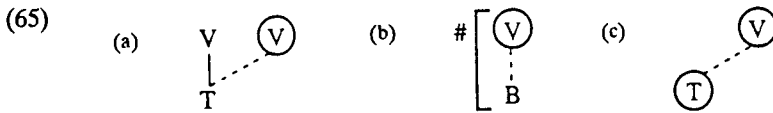
Il est clair que le syntagme complétif devra faire l'objet de plus amples investigations par la suite.



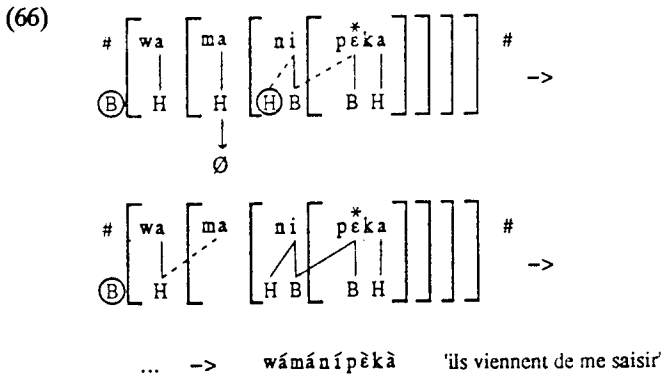
2.3.4 Les voyelles privées de spécification tonale lors de la propagation

Par l'application des règles de propagation une voyelle peut en cours de dérivation se trouver privée de spécification tonale. En gros deux stratégies existent pour remédier à cette violation de la WFC. Elles constituent une règle que j'appellerai WFC_{min}

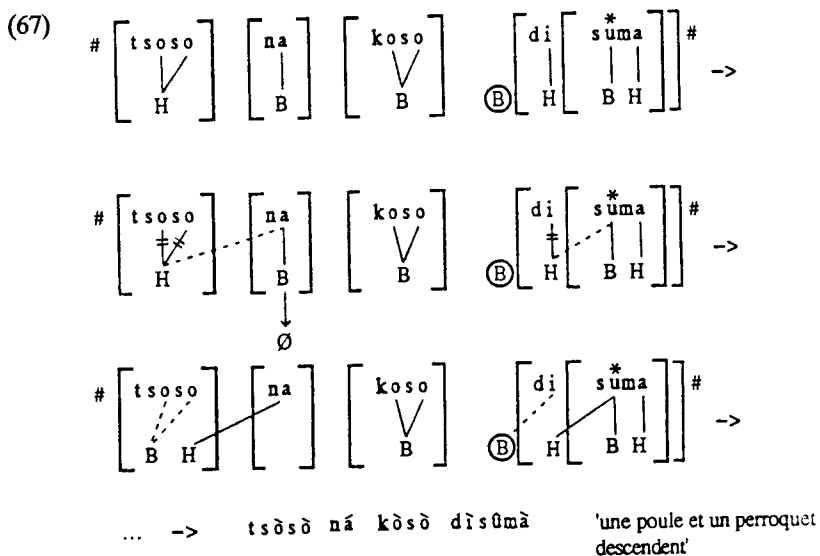
(rétablissement du nombre minimal de tons pour chaque voyelle). Premièrement la voyelle peut recevoir le ton qui se trouve immédiatement à sa gauche, par simple propagation. Deuxièmement elle peut recevoir un ton bas par l'application d'une règle d'insertion de /B/ par défaut. Cette dernière stratégie ne s'applique en principe qu'en début d'énoncé, si l'énoncé en question n'est pas précédé d'un ton bas flottant. Voici les différents cas de figure :



Le premier cas de figure est illustré par le dernier exemple de la section précédente et par l'exemple suivant :



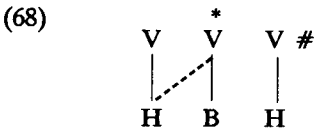
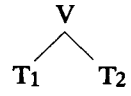
Curieusement le /H/ ne se dissocie pas de la voyelle de départ dans ce contexte. La règle d'insertion de /B/ par défaut s'applique pour l'énoncé suivant :



2.3.5 La position de fin d'énoncé

Deux points précis méritent notre attention : les particularités tonales de la voyelle de la pénultième et l'abaissement des /H/ de la dernière unité lexicale ou grammaticale de l'énoncé.

La pénultième est la seule position où une double association du type puisse se maintenir jusqu'au bout de la dérivation. Mais elle n'est maintenue que si le ton sous-jacent suivant T₂ est haut et si T₁ est /H/ et T₂ /B/ (cf. l'exemple (67)). Même un /B/ préfixal - automatiquement supprimé ailleurs - se maintient dans ce contexte (cf. l'exemple (64)). Le /B/ maintenu bloque la propagation.²⁶ La règle se présente ainsi :

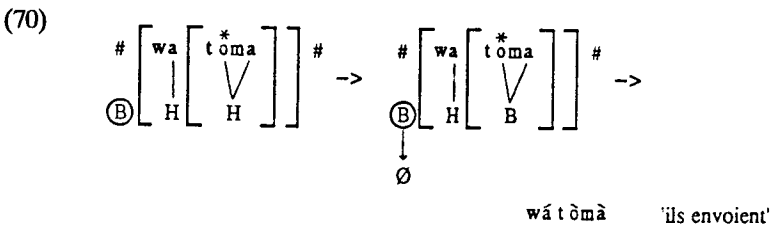


Elle s'applique bien évidemment avant l'abaissement des /H/ finaux dont il sera question ci-après. Dans les dérivations présentées dans cet article la voyelle qui figure en position de pénultième a été marquée d'un astérisque. J'ignore pour le moment pourquoi cette position engendre de telles particularités. Cette position est-elle marquée du point de vue intonational ?

Pour ce qui est de l'abaissement des /H/ en fin d'énoncé, on peut formuler la règle suivante qui s'applique après toutes les autres règles :



Elle n'affecte donc que les tons /H/ sous-jacents à l'unité lexicale ou grammaticale se trouvant en position finale. Les tons reçus par propagation ne la subissent pas. Elle est illustrée par la dérivation suivante :



Dans le cas des bases nominales redoublées (voir aussi §5) des interprétations différentes de la structure lexémique donnent lieu à des réalisations tonales différentes. Les deux dérivations (71) et (72) illustrent ceci. Au bout de (71) la base tout entière porte des tons bas. Au bout de (72) seule la deuxième moitié de la base subit l'abaissement.

2.3.6 Ordre des règles dégagées et exemple de dérivation complète

Les règles décrites ci-dessus s'ordonnent de la manière suivante :

1. règle de déplacement tonal (pour les syntagmes complétifs en isolation)
2. règle de propagation
3. WFC_{min}

²⁶ Ceci signifie qu'un /H/ qui se propage ne peut dans ce cas précis atteindre la voyelle radicale. Voir aussi la §3.

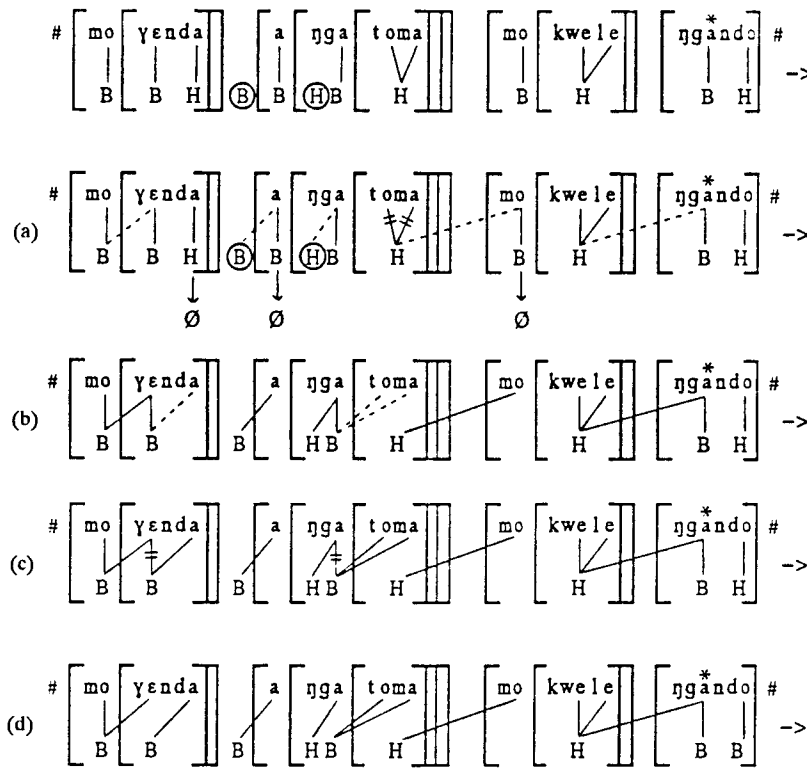
4. WFC_{max}

5. règle d'abaissement (pour les hauts sous-jacents se trouvant en fin d'énoncé)

Reste à préciser que lors de la propagation des tons les /B/ préfixaux et les /B/ des proclitiques sont automatiquement supprimés et qu'après un /B/ ou une pause majeure seule la dernière d'une série de lignes d'association sera maintenue pour un /H/ qui se propage. La règle de suppression des /H/ devant un ton flottant sous-jacent bas ou haut s'applique également lors de la propagation, quand le contexte l'exige.

Pour conclure cette analyse, voici à titre d'exemple une dérivation complète : propagations (étape (a)), WFC_{min} (étape (b)), WFC_{max} (étape (c)) et abaissement du /H/ final (étape (d)).

(73)



mòyèndà àngátòmà mòkwélé ngândò 'un étranger enverra un crocodile à une veuve'

3 LEXMES NOMINAUX MONOSYLLABIQUES

Le nombre de lexèmes monosyllabiques est très restreint en ye-βia. Ceci complique quelque peu leur étude. Pour les fins de l'analyse, les items suivants ont été retenus en fonction de leur tonalité sous-jacente présumée :

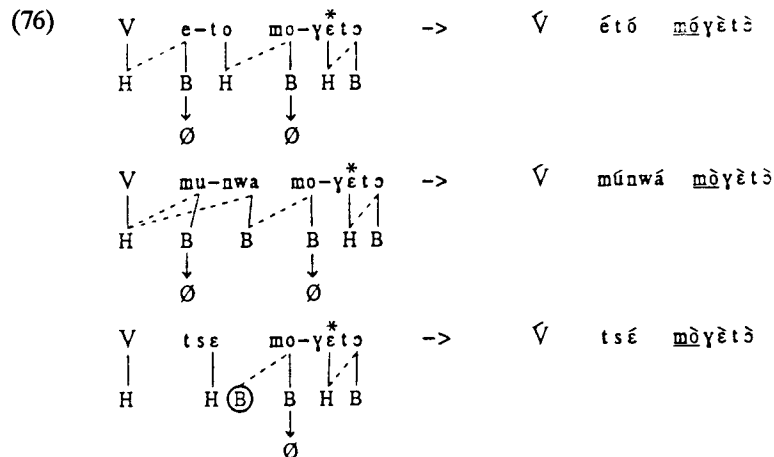
(74)	/H/	/eto/	'oreille'
	/B/	/munwa/	'bouche'
	/HB/	/tsê/	'côté'
	/BH/		

L'examen des courbes mélodiques dans les principaux contextes définis plus haut a permis d'observer les profils suivants :

- (75) a. B-B (aucune différenciation)
 b. B-B (données peu sûres et insuffisantes)
 c. H-B (/B/)
 H̄B-B (/H/ et /HB/)
 d. H-H (/H/ et /HB/ ; devant /H/)
 H-H (/B/ ; devant /H/ ; mais B-H si précédé d'un bas phonétique)
 e. H-B (/B/ ; après /H/)
 H̄B-B (/H/ et /HB/ ; après /H/)
 B-B (pour tous les schèmes, après /B/)

On remarque que dans le contexte (75c) les lexèmes monosyllabiques précédés d'un préfixe nominal de forme /CV-/ ou /V-/ se comportent comme s'il s'agissait de lexèmes dissyllabiques /B/ ou /BH/ à préfixe /Ø-/. Ceci s'explique par le fait que le /B/ préfixal se trouve en position de pénultième. Un /H/ ne pourra jamais se propager jusqu'à la voyelle radicale dans ces conditions.

Etant donné que la différence entre H-B et H̄B-B est parfois difficile à entendre, le contexte (75d) s'avère très utile du moment qu'on tient compte des tons apparaissant sur le lexème suivant²⁷ :



²⁷ Pour ces trois dérivations je n'ai présenté que la structure de départ et la forme phonétique à laquelle on aboutit. Ceci bien sûr pour des raisons de concision.

Avec ces quelques données l'existence d'au moins trois schèmes se vérifie : /H/, /HB/ et /B/. Dans les contextes étudiés, le schème /BH/ a vraisemblablement été confondu avec le schème /H/. Pour l'identifier ultérieurement il faudra faire précéder les lexèmes d'un ton sous-jacent bas et les faire suivre par un ton sous-jacent haut. D'après mes prévisions, les lexèmes /H/ se réaliseront hauts dans ce cas et les lexèmes /BH/, s'il y en a, se réaliseront bas (le /H/ resté flottant ne pouvant s'associer).

Le schème /HB/ est intéressant. Le /B/ est marqué comme inerte pour le lexème en question. Seul le /H/ est associé au départ. L'exemple donné ci-dessus montre en plus qu'à l'intérieur d'une seule et même base lexicale le ton flottant ne supprime pas le /H/ précédent.

4 LEXÈMES NOMINAUX TRISSYLLABIQUES

L'étude des profils attestés pour les lexèmes trissyllabiques fait apparaître l'existence d'au moins trois schèmes :

(77)	position sujet	position compl. unique
/H/	[B-BBB]	[H-BBB] ²⁸
/B/	[B-BBB]	[B-HBB] ²⁹
/HB/	[B-BBH]	[H-BBB] ³⁰

Comme pour les monosyllabes, l'existence d'un quatrième schème reste en suspens. Il se peut que j'aie confondu les /B/ et les /BH/, étant donné que pour les lexèmes ayant plus de deux syllabes il n'y a pas de distinction en finale absolue. Ceci peut être illustré à l'aide des formes verbales suivantes :

(78) [àmàpékèdjà] 'il vient de faire saisir' au lieu de :
*[àmàpékèdjà]

La seule façon de vérifier l'existence du schème /BH/ pour les trissyllabes est de voir s'il y a report d'un /H/ ou pas. Il faudra systématiquement reprendre tous les lexèmes identifiés comme /B/ et les placer soit en position de premier complément soit dans un cadre du type/———— nà mòyèyà/ '———— et (avec) un esclave'.

Il se peut aussi que ce schème ne soit tout simplement pas attesté pour les trissyllabes. Toutefois, le numéral /-mwàtátá/ 'un/une' /BH/ ainsi que les nombreux infinitifs /BH/ suggèrent que son existence n'est pas à exclure.

5 LEXÈMES NOMINAUX REDOUBLÉS

On constate pour ce type de lexèmes nominaux non pas quatre schèmes globaux mais un redoublement du schème tonal parallèle au redoublement de la base :

(79)	position sujet	position compl. unique
/H/+/H/	[B-BHBB]	[H-HHBB] ³¹
/HB/+/HB/	[B-BHBH]	[H-HHBB]
/B/+/B/	[B-BBBB]	[B-HBBB]
/BH/+/BH/	[B-BBHB]	[B-HBHBB]

Les profils relevés obéissent aux règles de propagation définies plus haut. Voir aussi §2.3.5.

²⁸ Exemple : /e-βepere/ 'poussière blanche'.

²⁹ Exemple : /payasa/ 'buffle'.

³⁰ Exemple : /ye-boeo/ 'concasseur'.

³¹ Aussi [H-BBBB]. La même variante est attestée pour le type suivant.

6 LEXÈMES NOMINAUX COMPOSÉS

L'analyse des tons des lexèmes composés soulève de nombreux problèmes. Curieusement les profils relevés pour les lexèmes nominaux composés ressemblent à ceux qui sont attestés pour les lexèmes redoublés (voir §5). J'ignore pourquoi. Une étude plus approfondie s'impose. Bien que la réalité soit plus complexe, je les placerai provisoirement en quatre grandes classes en fonction des profils observés :

(80) /H/(H/)	/ɣe-baŋgambale/	'acanthé épineuse'
/HB/(HB/)	/mo-boatsoβa/	'espèce d'arbre'
/B/(B/)	/ɣe-tsiyambudi/	'espèce d'arbre'
/BH/(BH/)	/tsoyoloto/	'aisselle'

Une vérification ultérieure de ce type de lexèmes devrait également permettre de trouver une réponse plus sûre concernant la nature lexicale de ces composés.

7 EMPRUNTS

On observe deux cas de figure : les emprunts non intégrés au système qui se réalisent toujours de la même façon (un ton haut sur la pénultième) et pour qui aucun report n'est observé, et les emprunts intégrés au système (dont la tonalité donnée ici correspond à celle qu'on relève en position de complément unique) :

(81) non intégrés :	[bàlétì]		'ceinture' (Angl. belt)
	[bàtémè]		'baptême'
	[kàmèrónà]		'Cameroun'
	[kàsèrólè]		'casserole'
	[kàtìsìsè]		'catéchiste'
	[kòbótè]		'placard' (Angl. cupboard)
	[kùrúsù]		'croix'
	[kjàpíndì]		'charpentier' (Angl. carpenter)
	[kjàrìsèni]		'essence', 'kérosène'
	[mèrìkì]		'américain'
	[òyòjáyè]		'goyave'
	[pènéfù]		'couteau de poche' (Angl. pen-knife)
	[pitáli]		'hôpital'
	[siyàrétì]		'cigarette'
(82) intégrés :	[fàrìni]	/B/	'farine'
	[firìmi]	/B/	'firme'
	[kábàlà]	/B/	'cheval' (Portugais)
	[kávàlà]	/B/	'cheval' (Portugais)
	[kàfà]	/H/	'café'
	[sátàdi]	/B/	'samedi' (Angl. Saturday)
	[sèfù]	/HB/	'chef'
	[sélèmàni]	/B/	'marin' (Angl. sailor man)

La grande majorité de ces noms ont un ton radical sous-jacent bas. J'ai relevé quelques variations inter-locuteurs : certains lexèmes sont non intégrés chez les uns et intégrés chez les autres.

8 CONCLUSION

Le système de propagation tonale décrit dans cet article rapproche donc le $\gamma\epsilon\text{-}\beta\text{ia}$ du $\gamma\epsilon\text{-ts}\gamma\gamma$, tout en lui réservant une certaine originalité : celle de la nature conditionnée de la propagation. Le $\gamma\epsilon\text{-}\beta\text{ia}$ et le $\gamma\epsilon\text{-ts}\gamma\gamma$ ne sont pas les seuls parlars du Gabon qui connaissent une propagation des tons. Le système du $\gamma\epsilon\text{-}\beta\text{ia}$ présente aussi un certain nombre de ressemblances avec celui de l'i-nzébi de Koulamoutou³² et avec ceux d'autres parlars du groupe B 50, tels que le li-duma et le li-wanzi³³.

Il n'est pas exclu que du point de vue tonal le Gabon connaisse en gros deux types de parlars : ceux où du point de vue historique les tons se sont maintenus en place et ceux où les tons se déplacent selon des règles précises. Le fait d'avoir les deux types de systèmes (conservateur comme celui du $\gamma\epsilon\text{-}\beta\text{o}\beta\epsilon$ et innovateur comme les systèmes du $\gamma\epsilon\text{-}\beta\text{ia}$ et du $\gamma\epsilon\text{-ts}\gamma\gamma$) à l'intérieur d'un seul et même groupe linguistique, le B 30, montrent que les frontières entre ces deux types de systèmes ne coïncident pas forcément avec les frontières des groupes linguistiques.

REFERENCES

- Blanchon J. 1988. Une langue mixte en voie de disparition : le geviya, *Pholia*, 3, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 53-69.
- Goldsmith J. A. 1990. *Autosegmental and Metrical Phonology*, Oxford : Basil Blackwell.
- Marchal-Nasse C. 1979. Esquisse de la langue tso : phonologie, morphologie, Mémoire de Licence, ULB.
- . 1989. De la phonologie à la morphologie du NZEBI, langue bantoue (B52) du Gabon, thèse de doctorat en deux volumes, Université Libre de Bruxelles.
- Puech G. 1990. Upstep in a Bantu Tone Language, *Pholia*, 5, CRLS, Université Lumière-Lyon 2, pp. 175-186.
- Pulleyblank D. 1986. *Tone in Lexical Phonology*, Dordrecht : D. Reidel Publishing Company, 249 p.
- Van der Veen L. J. 1986. Notes en vue d'une description phonologique et morphologique de la langue pouvi (Gabon), Mémoire de Maîtrise en Linguistique africaine, Université Lyon 2.
- . 1987. De l'espace vocalique et des tons en pouvi : notes descriptives, Mémoire de DEA en Linguistique africaine, Université Lumière-Lyon 2.
- . 1991. Etude comparée des parlars du groupe Okani (B 30), Thèse de doctorat (nouveau régime), Université Lumière-Lyon 2.

³² D'après Gilbert Puech, professeur à l'Université Lumière-Lyon 2. Communication personnelle.

³³ Puech (1990).